

revue PARTANCES

Recherche et études sur l'accès au départ en vacances

Une publication du Conseil Scientifique de l'accès au départ en vacances

Appel à textes

Revue PARTANCES N°10

La revue Partances incarne et prolonge les réflexions et travaux du Conseil scientifique et entreprend de valoriser les travaux de recherche d'universitaires, d'étudiant·es et de tout acteur et actrice travaillant sur des questions relatives à l'accès au départ en vacances. Les huit premiers numéros (juin 2015, mai 2016, février 2020, juillet 2021, décembre 2022, novembre 2023, juillet 2024, juillet 2025, juillet 2026) sont en ligne sur Cairn.info : <https://shs.cairn.info/revue-partances?lang=fr>

Disponible à la commande à conseil.scientifique.vacances@gmail.com

Cet appel à textes est ouvert aux chercheur·ses de toutes disciplines, aux acteurs sociaux, médico-sociaux et aux acteurs du tourisme qui souhaitent faire part de leur expérience liée au sujet de ce 10e numéro.

Le thème du numéro 10 est : Vacances, enfance, jeunesse

Expériences, espaces, inégalités et recompositions contemporaines

Un angle mort qui est aussi un enjeu public

Les vacances des enfants et des jeunes occupent une position paradoxale : elles concernent une part massive de leur existence et demeurent l'une des moins documentées. Auditionné le 4 juillet 2025 par la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, Bertrand Réau rappelait que le temps scolaire ne représente qu'environ un tiers du temps disponible des enfants, et posait la question qui commande tout le reste : que sait-on des deux autres tiers ? Le rapport final de cette Convention, adopté le 23 novembre 2025, fait précisément de la fragmentation des temps enfantins — scolaire, périscolaire, extrascolaire, temps libre — et de leur défaut d'articulation d'ensemble le cœur du problème public, en soulignant que ces temps sont construits autour des contraintes des adultes.

Ce numéro de Partances propose de saisir cette question par un objet resserré et exigeant : les vacances, entendues non comme un simple déplacement touristique mais comme un régime temporel spécifique, produit par des institutions, des marchés, des familles et des politiques publiques, et approprié de façon inégale par les enfants et les jeunes eux-mêmes. L'ambition n'est pas de dresser un panorama des dispositifs mais de faire des vacances un analyseur : un moment où se donnent à voir, condensées, l'organisation sociale des temps, et les hiérarchies de classe, de genre, de territoire et d'origine. Les vacances constituent également un analyseur des transformations des institutions qui organisent le temps libre des enfants et des jeunes : collectivités, associations, familles, entreprises, organisations syndicales et État participent à la définition des publics, des finalités et des formes de l'offre vacancière.

Une historicité propre, irréductible à celle des congés payés

Rapporter les vacances des enfants à l'histoire générale de la démocratisation du temps libre conduit à un contresens chronologique. Les colonies de vacances précèdent 1936 de plus d'un demi-siècle : nées dans les années 1880 d'un croisement entre préoccupations hygiénistes, philanthropie et politiques municipales, elles ont tenu, jusqu'aux années 1960, le haut des politiques sociales de l'enfance (Downs, 2009). Parallèlement, la filiation patronages – centres aérés – centres de loisirs a institué une prise en charge continue du temps enfantin hors scolarité, et avec elle un métier, celui d'animateur (Lebon, 2005, 2009). Le temps libre des enfants a donc été gouverné avant d'être conquis : il s'est constitué comme temps institué — encadré, éducatif, sanitaire — bien davantage que comme temps libéré.

Cette dissymétrie appelle un cadrage théorique explicite. L'avènement historique des loisirs (Corbin, 1995) et la thèse d'une civilisation du loisir (Dumazedier, 1962) fournissent un arrière-plan nécessaire mais insuffisant : c'est du côté d'une sociologie des temps sociaux, attentive à la hiérarchisation et à la mise en concurrence des temps dominants (Sue, 1994), qu'il faut chercher les outils pour penser un temps qui, pour les enfants, n'est ni du travail ni du repos, mais un espace disputé entre l'école, la famille, les institutions socio-éducatives et le marché.

Prendre au sérieux les enfants et les jeunes comme acteurs

La sociologie de l'enfance a établi de longue date que l'enfant n'est pas seulement le produit d'une socialisation mais l'acteur de celle-ci (Sirota, 2006 ; Court, 2017). Les travaux récents ont montré combien les différenciations sociales s'opèrent tôt (Lignier, Lomba & Renahy, 2012 ; Lahire, 2019) et comment les enfants construisent leurs propres classements du monde social par recyclage des injonctions reçues (Lignier & Pagis, 2017). Du côté de la jeunesse, l'attention à l'historicité des découpages d'âge (Mauger, 1995) et aux transformations des univers culturels juvéniles (Octobre, 2014) interdit de traiter « les jeunes » comme une catégorie homogène de bénéficiaires.

Appliqué aux vacances, ce déplacement de focale change la question : il ne s'agit plus seulement de savoir ce que les dispositifs font aux enfants, mais ce que les enfants et les jeunes font des temps qui leur sont assignés — comment ils les habitent, les détournent, les hiérarchisent, en tirent du prestige ou de la honte. Les enquêtes qui restituent le point de vue des enfants sur les accueils collectifs (Ovlej, Bulletin n° 52, 2020) indiquent la fécondité de cette voie autant que sa rareté.

Les vacances comme opérateur d'inégalités

Périer (2000) a montré que les vacances fonctionnent d'abord comme une norme — norme temporelle, qui impose ses rythmes à la vie collective, et norme sociale, qui prescrit ce qu'il convient de faire de ce temps. Le non-départ n'est donc jamais une simple absence : il engage des justifications, une mémoire familiale, un rapport à la légitimité. Réau (2011) a de son côté établi que pratiques et offres se coproduisent, et que les écarts de classe se rejouent dans le détail des manières de partir bien plus que dans le seul fait de partir.

Les données disponibles confirment la persistance et la recomposition de ces écarts. Selon l'enquête de l'Ovlej rendue publique au printemps 2026, si 72 % des enfants pratiquent au moins une activité de loisir encadrée et 40 % cumulent les séjours collectifs, près de cinq millions d'enfants ne partent pas en vacances ; 73 % des enfants des milieux les plus favorisés partent au moins une fois par an, tandis que 56 % des enfants des foyers les plus modestes ne partent jamais (Réau, Rubi & Thiéris, 2026). Le manque de moyens financiers demeure la première raison invoquée du non-départ (Ovlej, Bulletin n° 70, 2024), et le Défenseur des droits (2023) relevait que plus de 70 % des enfants dont les parents ont de bas revenus ne sont inscrits dans aucune association sportive ou culturelle, contre 38 % des enfants de familles à hauts revenus.

Ces écarts ne se limitent pas aux loisirs. La sociologie américaine de l'éducation a montré que l'essentiel de l'écart d'acquis scolaires observé à l'entrée du secondaire se constitue durant les étés de l'école élémentaire, et non pendant l'année scolaire (Alexander, Entwisle & Olson, 2007) ; les logiques d'organisation intensive du temps enfantin dans les classes moyennes et supérieures en sont l'une des clés (Lareau, 2011). Les vacances apparaissent alors comme un opérateur discret mais puissant de reproduction — ce qui rend d'autant plus problématique leur faible place dans les politiques publiques de l'enfance, alors même que l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant en fait un droit.

Axes de contributions

Les axes suivants sont indicatifs et non exclusifs. Les propositions reposant sur des matériaux empiriques originaux — quantitatifs, ethnographiques, archivistiques, comparatifs — seront privilégiées, quelle que soit la discipline (sociologie, histoire, science politique, géographie, économie, sciences de l'éducation, anthropologie, droit).

• Axe 1. Régimes temporels : découper, encadrer, remplir le temps des enfants

- Comment le calendrier scolaire, les rythmes professionnels des parents et les contraintes d'organisation familiale produisent-ils concrètement ce que l'on appelle « les vacances » ?
- Que devient un temps dit « libre » lorsqu'il est inscrit, programmé, évalué ? Comment se distribuent socialement la tolérance à l'ennui, au désœuvrement, au temps non occupé ?
- Quels effets des dispositifs d'« apprentissage » du temps de vacances (colonies et vacances apprenantes, stages de réussite, accompagnements estivaux) sur la définition même du temps libre ?
- Que fait aux catégories savantes l'installation d'un problème public des « temps de l'enfant » (Convention citoyenne, 2025) et sa traduction gouvernementale ?
- Quelles comparaisons historiques et internationales des régimes temporels de l'enfance : durée et découpage des vacances, place de l'été, saisonnalité des institutions ?

• Axe 2. Partir, ne pas partir, où partir : mesures, seuils, non-recours

- Quelle place pour les vacances chez les proches — grands-parents, famille élargie, réseaux d'interconnaissance —, massivement pratiquées et peu étudiées ?
- Qui capte les aides au départ (dispositifs des caisses d'allocations familiales, aides des collectivités, comités sociaux et économiques, secteur associatif) et avec quels effets sur les trajectoires vacancières ?
- Comment s'apprend le départ ? Quels rôles jouent la mémoire familiale des vacances et l'expérience enfantine antérieure dans les pratiques ultérieures (Périer, 2000) ?
- Assiste-t-on à une polarisation entre familles cumulant les formes de loisirs et de séjours et familles durablement à l'écart ?
- Où part-on ? Et plus précisément, quels jeunes ou enfants partent où ? Comment peut-on saisir l'espace de vacances des jeunes et des enfants ?

• Axe 3. Socialisations vacancières : pairs, corps, genre, autonomie

- Que s'apprend-il dans les groupes de pairs hors de l'école, et ces apprentissages sont-ils convertibles — scolairement, professionnellement, socialement ? Pour qui le sont-ils ?
- Comment les enfants, les adolescents, les jeunes décrivent-ils eux-mêmes leurs vacances : goûts, hiérarchies entre formes de séjour et localisation, prestige, ennui, honte du non-départ ?
- Comment se construisent les premières autonomies et les premières mobilités sans les parents ? Quelles négociations avec les adultes, quels usages du numérique dans le maintien du lien familial à distance ?
- Quelles socialisations sexuées et corporelles s'opèrent dans les séjours et les accueils collectifs, du côté des enfants comme de leurs encadrants (Camus & Lebon, 2015) ?
- Que produit spécifiquement la vie collective prolongée — sommeil, repas, promiscuité, règles — par rapport aux loisirs encadrés à la journée ? Dans quelle mesure ces expériences diffèrent-elles selon les appartenances sociales, territoriales ou migratoires ?

• Axe 4. Espaces, territoires, mobilités

- Que sont les vacances « sur place » : rue, quartier, équipements municipaux, ville désertée l'été, campagne familiale ? Quelles politiques locales structurent ces usages ?
- Quels effets propres de la ruralité, du périurbain et des outre-mer sur les possibilités de départ et sur les formes qu'il prend (Ovlej, Bulletin n° 65, 2023) ?

- Comment penser les vacances « au pays » et la double présence des enfants de migrants, qui articulent séjour familial, appartenance nationale et positions de classe entre deux sociétés (Bidet, 2021) ?
- Comment les enfants et les jeunes s'approprient-ils les espaces des vacances ? Quelles inégalités d'accès à la mobilité, au dépaysement et à la découverte d'autres territoires selon les milieux sociaux, les territoires de résidence ou les trajectoires migratoires ?
- Comment les acteurs lucratifs et les espaces marchands — campings, clubs, parcs à thèmes, plateformes de location... — organisent-ils des manières d'être enfant, d'être jeunes et des rapports entre générations ?
- Que nous apprennent les comparaisons internationales, notamment avec les summer camps nord-américains, sur les modèles nationaux de prise en charge de l'été enfantin (Van Slyck, 2006 ; Paris, 2008 ; Ovej, 2026) ?

- **Axe 5. Produire les vacances des enfants et des jeunes : professionnels, marché, action publique**

- Qui encadre ? Conditions d'emploi, rémunération, parcours et engagement des animateurs volontaires et professionnels ; effets des évolutions du BAFA et du BAFD sur l'offre disponible (Lebon, 2009 ; Ovej, Bulletin n° 66, 2023).
- Comment se recompose l'économie du secteur entre tourisme social, associations d'éducation populaire, collectivités et opérateurs marchands : offres, concentration, partenariats, tarification, stratégies de segmentation des publics ?
- Quelle effectivité pour le droit aux vacances et aux loisirs (article 31 de la CIDE) et pourquoi occupe-t-il une place si marginale dans les politiques publiques de l'enfance (Défenseur des droits, 2023) ?
- Quelle place occupent les comités sociaux et économiques (CSE), les comités d'œuvres sociales (COS) et les organisations syndicales dans la production des vacances des enfants ? Les départs collectifs constituent-ils un droit social, un outil de redistribution, un levier d'attractivité et de fidélisation des salarié·es, ou une forme de philanthropie sociale ? Quels effets ces orientations produisent-elles sur la structuration de l'offre, les critères d'accès aux séjours et les inégalités entre publics ?
- Comment les politiques publiques de soutien aux départs collectifs de mineurs ont-elles évolué, des colonies de vacances et des dispositifs historiques (Ville Vie Vacances, politiques municipales, CAF) aux programmes plus récents (Vacances apprenantes, Quartiers d'été) ? Quelles transformations des finalités éducatives, sociales et territoriales des vacances révèlent ces évolutions ?
- La philanthropie constitue-t-elle un supplétif des politiques publiques du temps libre ? Le secteur associatif s'est largement construit sur une évaluation délibérative de son action — l'utilité sociale — quand la philanthropie privilégie la mesure d'impact et une rationalité objectivante : quelles reconfigurations de l'action publique cette tension produit-elle, et quelles données sont produites, par qui et pour qui ?
- Quels publics restent invisibles dans l'offre comme dans les statistiques : enfants confiés à la protection de l'enfance, enfants en situation de handicap, mineurs non accompagnés, jeunes aidants, jeunes actifs ?

- **Axe 6. Enquêter sur les vacances des enfants et des jeunes : méthodes et éthique**

- Quels dispositifs pour enquêter avec les enfants plutôt que sur eux — entretiens, observation, dessins, questionnaires adaptés, méthodes visuelles et participatives (Danic, Delalande & Rayou, 2006 ; Amsellem-Mainguy & Vuattoux, 2018) ? Est-il plus simple d'enquêter les vacances des jeunes ?
- Quelles conséquences analytiques du recours aux parents comme répondants, et comment atteindre les enfants qui ne fréquentent aucune institution de loisirs ?
- Que permettent et qu'interdisent les archives d'organismes, les statistiques administratives et les données de gestion des opérateurs ?
- Comment construire des comparaisons robustes, dans le temps et entre pays, sur des catégories nationales aussi peu superposables que « colonie de vacances », « accueil collectif de mineurs » ou « camp » ?
- Quelles questions éthiques spécifiques pose l'enquête en séjour : consentement, restitution, place du chercheur dans un collectif d'enfants encadré ?

Références bibliographiques

Alexander K. L., Entwisle D. R. & Olson L. S. (2007), « Lasting Consequences of the Summer Learning Gap », *American Sociological Review*, vol. 72, n° 2, p. 167-180.

Amsellem-Mainguy Y. & Vuattoux A. (dir.) (2018), *Enquêter sur la jeunesse. Outils, pratiques d'enquête, analyses*, Paris, Armand Colin.

Ariès P. (1960), *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon.

Bidet J. (2021), *Vacances au bled. La double présence des enfants d'immigrés*, Paris, *Raisons d'agir*, coll. « Cours et travaux ».

Bourdieu P. (1979), *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit.

Camus J. & Lebon F. (dir.) (2015), *Regards sociologiques sur l'animation*, Paris, La Documentation française, coll. « FONJEP ».

Conseil économique, social et environnemental (2025), *Rapport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant*, Paris, CESE, novembre.

Corbin A. (dir.) (1995), *L'Avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Aubier, 471 p. (rééd. Flammarion, « Champs Histoire », 2020).

Cousin S. & Réau B. (2009), *Sociologie du tourisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères » (rééd. 2011).

Court M. (2017), *Sociologie des enfants*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Danic I., Delalande J. & Rayou P. (2006), *Enquêter auprès d'enfants et de jeunes. Objets, méthodes et terrains de recherche en sciences sociales*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Défenseur des droits (2023), *Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture, Rapport annuel sur les droits de l'enfant*, Paris, novembre.

Delalande J. (2001), *La Cour de récréation. Contribution à une anthropologie de l'enfance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

Downs L. L. (2002), *Childhood in the Promised Land. Working-Class Movements and the Colonies de Vacances in France, 1880-1960*, Durham, Duke University Press.

Downs L. L. (2009), *Histoire des colonies de vacances, de 1880 à nos jours*, Paris, Perrin, 433 p.

Dumazedier J. (1962), *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris, Seuil.

Lahire B. (dir.) (2019), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Seuil.

Lareau A. (2011 [2003]), *Unequal Childhoods. Class, Race, and Family Life*, 2e éd., Berkeley, University of California Press.

Lebon F. (2005), *Une politique de l'enfance. Du patronage au centre de loisirs*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Lebon F. (2009), *Les animateurs socioculturels*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».

Lignier W., Lomba C. & Renahy N. (2012), « La différenciation sociale des enfants », *Politix*, n° 99, p. 9-21.

Lignier W. & Pagis J. (2017), *L'Enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social*, Paris, Seuil.

Mauger G. (1995), « Jeunesse : l'âge des classements. Essai de définition sociologique d'un âge de la vie », *Recherches et prévisions*, n° 40.

Mennesson C. & Julhe S. (2012), « L'art (tout) contre le sport ? La socialisation culturelle des enfants des milieux favorisés », *Politix*, n° 99, p. 109-128.

Millet M. & Thin D. (2005), « Le temps des familles populaires à l'épreuve de la précarité », *Lien social et politiques*, n° 54, p. 153-162.

- Moisy L. (2019), « Des fois, je me débrouille tout seul ». Les vacances au camping, cadre d'un apprentissage informel juvénile », *L'éducation au voyage. Pratiques touristiques et circulation des savoirs*, E. Peyvel Dir., Presses universitaires de Rennes, p. 89-105
- Octobre S. (2014), *Deux pouces et des neurones. Les cultures juvéniles de l'ère médiatique à l'ère numérique*, Paris, ministère de la Culture-DEPS / La Documentation française, coll. « Questions de culture ».
- Ovlej (2013), *Quelles vacances pour les enfants et les adolescents aujourd'hui ? Entre fréquentation des centres de loisirs et départs en vacances*, Dossier d'études n° 163, CNAF.
- Ovlej (2020), « De l'intérêt du vivre-ensemble par les accueils collectifs de mineurs : perceptions des enfants et des adolescents », *Bulletin de l'Ovlej*, n° 52, février.
- Ovlej (2023), « Vivre dans une commune rurale : des effets sur le départ ou le non-départ en séjour collectif ? », *Bulletin de l'Ovlej*, n° 65, septembre.
- Ovlej (2023), « Note d'analyse – Nombre de BAFA et de BAFD délivrés entre 2011 et 2022 », *Bulletin de l'Ovlej*, n° 66, octobre.
- Ovlej (2023), « Partir en vacances : des contraintes financières qui s'accroissent ? », *Bulletin de l'Ovlej*, n° 67, décembre.
- Ovlej (2024), « Quelles vacances pour les jeunes âgés de 5 à 19 ans en 2023 ? », *Bulletin de l'Ovlej*, n° 70, octobre.
- Ovlej (2025), « Les loisirs et les séjours collectifs des jeunes âgés de 5 à 19 ans en 2023 », *Bulletin de l'Ovlej*, n° 71, janvier.
- Ovlej (2025), « Note d'analyse – Activité des accueils de loisirs et de jeunes en 2023-2024 », *Bulletin de l'Ovlej*, n° 72, mars.
- Ovlej (2025), « Note d'analyse – Fréquentation des séjours collectifs de mineurs en 2023-2024 », *Bulletin de l'Ovlej*, n° 73, septembre.
- Ovlej (2026), *L'organisation différenciée des temps extrascolaires. Entre variations sociales et modalités d'accès aux activités collectives*, rapport d'étude, mai.
- Ovlej (2026), *Quels usages sociaux des vacances et des temps libres des enfants et des jeunes aux États-Unis ?*, rapport d'étude, juin.
- Paris L. (2008), *Children's Nature. The Rise of the American Summer Camp*, New York, New York University Press.
- Périer P. (2000), *Vacances populaires. Images, pratiques et mémoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 324 p.
- Réau B. (2011), *Les Français et les vacances. Sociologie des pratiques et offres de loisirs*, Paris, CNRS Éditions, 235 p.
- Réau B., Rubi S. & Thiérous L. (2026), « Démocratiser les vacances et les loisirs des enfants : les réseaux de proximité, un moyen de lutte contre les inégalités ? », *The Conversation*.
- Sirota R. (dir.) (2006), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Le sens social », 328 p.
- Sue R. (1994), *Temps et ordre social. Sociologie des temps sociaux*, Paris, PUF, coll. « Le Sociologue », 313 p.
- Urry J. (1990), *The Tourist Gaze. Leisure and Travel in Contemporary Societies*, Londres, Sage.
- Van Slyck A. A. (2006), *A Manufactured Wilderness. Summer Camps and the Shaping of American Youth, 1890-1960*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Viard J. (2006), *Éloge de la mobilité. Essai sur le capital temps libre et la valeur travail*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

MODALITES DE DÉPOT DES PROPOSITIONS ET CALENDRIER

Les contributions (texte complet) sont attendues pour **le 11 janvier 2027**.

Elles sont à adresser par mail à : conseil.scientifique.vacances@gmail.com

Les propositions, rendues anonymes, seront évaluées en double lecture.

Un retour sera fait aux auteurs et autrices pour février 2027

La publication du numéro est prévue pour juin 2027.

CONSIGNES AUX AUTEURS ET AUTRICES

Les textes devront compter entre 20 000 et 40 000 signes, espaces compris, bibliographie incluse.

- **Présentation de l'auteur** (fournir une photo portrait Haute qualité) : 300 caractères avec espaces ;
- **Proposition de titre** (la Revue s'autorise à vous soumettre une reformulation si besoin) : 40 caractères avec espaces ;
- **Sous-titre de partie** : 45 caractères avec espaces ;
- **Résumé en anglais** : 1000 caractères avec espaces.

Chaque auteur/autrice est invité·e à remettre son article selon les normes APA 7.

Retrouvez le détail des instructions aux auteurs et les normes de soumission d'un article sur **Cairn.info** :

<https://shs.cairn.info/revue-partances?lang=fr&tab=a-propos>